

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2021

AIDE INDIVIDUELLE À L'ÉMANCIPATION SOLIDAIRE - (N° 3724)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 18

présenté par

Mme Valérie Petit, Mme Frédérique Dumas, Mme Chapelier, M. Acquaviva, M. Jolivet,
Mme Gaillot, M. Bournazel, Mme Magnier et M. Daniel

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.